

3, 5, 7 et 8. Les Sociétés de Relance sont des compagnies autonomes et sans but lucratif établies en vertu de lois des provinces où elles œuvrent. En conséquence, on devrait faire parvenir les demandes de renseignements au sujet de leur gestion interne et de leur fonctionnement aux sociétés en question.

6. Aucun versement. En vertu des ententes fédérales-provinciales aux termes desquelles les Sociétés de Relance ont été formées, le gouvernement fédéral s'engage à acquitter entièrement les frais de ces organismes.

LES MISSIONS RELATIVES À LA SEMENCE DE POMMES DE TERRE

Question n° 2405—**M. MacDonald:**

1. Le ministère de l'Industrie et du Commerce a-t-il tenté d'accroître le nombre de missions envoyées au Canada relatives aux pommes de terre de semence en 1968, 1969 et 1970?

2. Quels pays le Ministère a-t-il invités ou encouragés à visiter les régions de pommes de terre de semence au Canada?

3. A-t-on songé à envoyer à l'étranger de telles missions en vue de l'exportation des pommes de terre de semence?

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre de l'Industrie et du Commerce): 1. Le ministère de l'Industrie et du Commerce organise le séjour au Canada, en été 1969, d'une mission de producteurs israéliens de pommes de terre de semence. Il songe à envoyer une mission en Amérique du Sud dans le courant de l'année financière. En 1968, le ministère a organisé le séjour d'une mission relative aux pommes de terre de semence, qui nous venait de Roumanie. Également en 1968, le ministère a envoyé, au Venezuela et à Cuba, un expert du ministère de l'Agriculture chargé d'examiner les problèmes relatifs à la conservation des végétaux, lors des expéditions de pommes de terre de semence. Le ministère est en train d'établir son programme de missions commerciales pour 1970.

2. Le ministère a invité certains des pays, qui constituent des marchés de pommes de terre de semence ou des marchés potentiels, à envoyer des représentants visiter nos régions de production de pommes de terre de semence. Les pays suivants ont accepté: la Grèce, l'Argentine, la Jamaïque, l'Uruguay, l'Italie, le Venezuela, le Portugal, l'Afrique du Sud, la Roumanie et l'État d'Israël.

3. Oui.

LA RÉORGANISATION DE LA FONCTION PUBLIQUE

Question n° 2429—**M. Yewchuk:**

Le gouvernement songe-t-il à réorganiser la Fonction publique?

L'hon. Gérard Pelletier (secrétaire d'État): Non.

LES OCTROIS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL EN ALBERTA

Question n° 2437—**M. Mazankowski:**

1. Les compagnies *Becker Manufacturing, Phillips Wire and Cable, Saratoga Gas and Oil* et *Imperial Oil Ltd.*, ont-elles été admissibles, en Alberta, aux octrois prévus dans le Compte de développement régional?

2. Dans l'affirmative, à combien s'est élevé chaque octroi?

3. En quelle année les octrois ont-ils été versés?

M. Russell C. Honey (secrétaire parlementaire du ministre de l'Expansion économique régionale): 1. Une compagnie seulement: *Imperial Oil Ltd.*

2. On prévoit le paiement de deux subventions de 5 millions de dollars chacune au sujet des deux établissements distincts.

3. Sans objet.

LES SUBVENTIONS À LA COMPAGNIE LES MINES MADELEINE LIMITÉE

Question n° 2443—**M. Cyr:**

1. Le gouvernement a-t-il versé ou promis de verser une subvention à la compagnie *Les Mines Madeleine Limitée* de Sainte-Anne-des-Monts (P.Q.) par l'entremise de l'Office d'aménagement régional et, dans l'affirmative, à combien s'élève la subvention ou la somme fournie?

2. La société a-t-elle demandé du gouvernement une assistance financière sous une autre forme pour l'ouverture d'une nouvelle industrie minière en Gaspésie et, dans l'affirmative, dans le cadre de quel programme a-t-on fourni cette assistance?

3. A quelle date a-t-on accordé cette subvention et à combien s'élève-t-elle?

M. Yves Forest (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé): 1. Non.

2. Non.

3. Sans objet.

LES TÂCHES ASSIGNÉES AUX FORCES CANADIENNES

Question n° 2471—**M. Robinson:**

Quelles sont les tâches spécifiques qui sont assignées aux Forces canadiennes, et combien d'hommes sont affectés à chacune de ces tâches?

M. David Groos (secrétaire parlementaire du ministre de la Défense nationale): En ce moment, les tâches précises qui sont assignées aux Forces canadiennes sont celles qui sont énoncées dans le Livre blanc sur la défense, lequel a été déposé à la Chambre des communes en mars 1964. Les forces affectées à ces tâches sont celles qui sont indiquées aux pages 839-851 des Procès-verbaux et témoignages, fascicule n° 23, du comité permanent des affaires extérieures et de la défense nationale, du 4 février 1969.

*KINGSTON (ONT.)—LE CONTRAT DE LAVAGE DE VITRES

Question n° 2475—**M. Hales:**

1. Le ministère des Approvisionnements et Services a-t-il versé à la maison *Acme Window Clean-*